

Département du Doubs
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de VALENTIGNEY

Commune de VALENTIGNEY 25700
EXTRAIT n° 2026-43
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 22 avril 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le 22 avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

Nbre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Nbre de membres présents : 32

Nbre de suffrages exprimés : 33

Présents : MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Lise VURPILLOT. Armando LOPES. Dominique DANGEL. Thierry MAILLOT. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Arnaud PAVILLARD. Anne-Lise GARCIA Denis NEDEZ. Stéphanie GAUTIER. Omar RABEI. Roland GAMBERI. Coralie GUILLAUME. Martine LAMBERT. Nourredine DRAYAF. Claudia FERNANDES. Philippe CURIE. Mélanie GREMILLET. Daniel FERNANDES. Elodie LERALE. Oktay OKTEM. Nathalie LIARD. Cyril DAMOTTE. Nadine MERCIER. Gérard PAYOT. Anne MAGNIN-FEYSOT Carlo MIGUEL. Malika DRICI. Patrice MARTIN. Michel TREPPO

Excusés : Emilie BARBIER

Absents :

Pouvoirs : Emilie BARBIER donne pouvoir à Philippe GAUTIER

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : le 16 avril 2026

Secrétariat de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Denis NEDEZ ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

**DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSEMBLEE SPECIALE DES ACTIONNAIRES
PUBLICS ET D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DES
ACTIONNAIRES D'IDEHA**

Accusé de réception en préfecture
025-212505804-20260422-2026-43-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026 .../..

Extrait du registre des délibérations n° 2026 – 43

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE A L'ASSEMBLEE SPECIALE DES ACTIONNAIRES PUBLICS ET D'UN REPRESENTANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES D'IDEHA

Monsieur le Maire rappelle qu'IDEHA est une Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte qui gère un parc d'environ 3 000 logements dont le siège social est à Montbéliard.

Son patrimoine immobilier se situe en Franche-Comté, principalement dans le Pays de Montbéliard, à Héricourt, Baume-les-Dames et dans le Haut-Doubs.

Ses activités principales sont la gestion, le développement et l'entretien de ce parc immobilier.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal il convient de désigner :

- Un représentant de la Ville à l'Assemblée Spéciale des actionnaires publics d'IDEHA,
- Un représentant de la Ville à l'Assemblée Générale des actionnaires d'IDEHA.

En application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à un vote à « main levée », après accord unanime des membres présents.

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à **L'UNANIMITE** de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des représentants de ces assemblées, article L.2121-21 alinéa 4 du CGCT, après appel à candidature, **A LA MAJORITE** (*abstention de Michel TREPPO*) des voix présentes et représentées

- **DESIGNE :**

- **Monsieur Omar RABEI** comme représentant de la Ville de Valentigney à l'Assemblée Spéciale des Actionnaires Public d'IDEHA,
- **Madame Lise VURPILLOT** comme représentante de la Ville de Valentigney à l'Assemblée Générale des actionnaires d'IDEHA.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le Président Directeur Général d'IDEHA,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,

Le Maire,



CM DU 22 AVRIL 2026